

**COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU MERCREDI 23 AVRIL 2014 À 20 H 30**

L'an deux mille quatorze, le vingt trois du mois d'avril à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Marie-de-Cuines se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire en exercice.

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (14) :**

ARNAUD Nadia, BELHADDAD Abdelhamid, BERARD Claude, BORDON Gérard, BOZON-VAILLE Françoise, COMBET François, DELEGLISE Christian, GIRARD Philippe, GROS Bernard, LAPERROUSE Madeleine, LATTARD-PRUVOT Agnès, MAESE Isabelle, MARTIN-COCHER Olivier, SORNET Emilie.

**Membre absent excusé (01) :**

MORVAN Yves

**Procuration (01) :**

De MORVAN Yves à GIRARD Philippe.

**Secrétaires de séance :**

BOZON-VAILLE Françoise, LAPERROUSE Madeleine.

Approbation du compte-rendu de la séance du jeudi 03 avril 2014.

**ORDRE DU JOUR :**

**I. APPROBATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 (COMMUNE, EAU ET ASSAINISSEMENT, REGIE ELECTRIQUE, CCAS).**

Les comptes 2013 ont été examinés lors des réunions de la commission "Finances" du 20 février et de la réunion municipalité du 14 avril. Ils sont présentés à l'ensemble du conseil.

1) Compte administratif de la commune : présentation de GIRARD Philippe

- dépenses de fonctionnement : 1.009.596,96 €

- recettes de fonctionnement : 1.223.843,76 €

Soit un excédent de fonctionnement de 214.246,80 € sur l'exercice et cumulé au 31/12/2013.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'excédent de fonctionnement était de 201.322,82 € et a été intégralement reversé à la section investissement.

- dépenses d'investissement : 492.318,30 €

- recettes d'investissement : 409.111,60 €

Soit un déficit d'investissement de 83.206,70 € sur l'exercice

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le déficit d'investissement était de 419.473,75 €, ce qui porte le déficit d'investissement cumulé au 31/12/2013 à 502.680,45 €.

Le résultat sur l'exercice entre les sections est en excédent de 131.040,10 €

Au 31/12/2013 le compte administratif de la commune fait apparaître au global (fonctionnement et investissement) un déficit de 288.433,65 €.

Des efforts sur la maîtrise du budget ont été réalisés pour réduire nos dépenses de fonctionnement. Cependant nous avons dû faire face à des dépenses imprévues, suite surtout aux problèmes de la chaufferie bois et de certains de nos matériels techniques. Malgré tout avec des recettes en baisse, notamment l'attribution de compensation de l'intercommunalité suite à l'augmentation du potentiel fiscal de la commune et la diminution des dotations de l'Etat, nous dégageons encore un excédent de fonctionnement intéressant de 214.246 € qui sera capitalisé en 2014 pour l'investissement et qui conforte notre capacité d'autofinancement.

La section investissement a été principalement pénalisée par les recettes attendues sur les terrains proches du groupe scolaire qui n'ont pas été vendus ainsi que sur des terrains dans la zone d'activités mais également par la subvention non versée pour les travaux d'aménagement de la voirie du Mont.

Nous retrouverons ces recettes au budget 2014.

## 2) Compte administratif de l'eau et assainissement : présentation de GIRARD Philippe

- dépenses de fonctionnement : 65.826,98 €

- recettes de fonctionnement : 78.542,26 €

Soit un excédent de fonctionnement de 12.715,28 € sur l'exercice et cumulé au 31/12/2013.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'excédent de fonctionnement était de 11.071,19 € et a été intégralement reversé à la section investissement.

- dépenses d'investissement : 504.214,96 € (dont finalisation de la station d'épuration et renouvellement des canalisations d'eau sur la route du Mont-d'En-Bas)

- recettes d'investissement : 413.077,24 € (dont subventions de l'Etat et du Conseil Général)

Soit un déficit d'investissement de 91.137,72 € sur l'exercice

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'excédent d'investissement était de 84.014,68 €, ce qui porte le déficit d'investissement cumulé au 31/12/2013 à 7.123,04 €.

Le résultat sur l'exercice entre les sections est en déficit de 78.422,44 €.

Au 31/12/2013, le compte administratif de l'eau et assainissement fait apparaître au global (fonctionnement et investissement un excédent de 5.592,24 €.

Depuis deux exercices, le budget de la commune n'abonde plus le budget de l'eau et le compte est excédentaire en fonctionnement donc "l'eau paie l'eau".

## 3) Compte administratif de la régie électrique : présentation de BORDON Gérard

- dépenses de fonctionnement : 477.061,25 €

- recettes de fonctionnement : 617.695,15 €

Soit un excédent de fonctionnement de 140.633,90 € sur l'exercice

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'excédent de fonctionnement était de 127.665,40 €, ce qui porte l'excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2013 à 268.299,30 €.

- dépenses d'investissement : 250.772,04 € (dont 55.472,68 € pour l'enfouissement des réseaux secs au Mont d'en bas et 175.436,58 € pour la dernière tranche de bouclage moyenne tension et le remplacement du poste de transformation du chef lieu)

- recettes d'investissement : 69.164,13 € (dont 36.208,86 € de subvention du Fond d'Amortissement des Charges d'Electricité ou FACE)

Soit un déficit d'investissement de 181.607,91 € sur l'exercice

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'excédent d'investissement était de 190.094,09 €, ce qui porte l'excédent d'investissement cumulé au 31/12/2013 à 8.486,18 €.

**Au 31 décembre 2013 le compte administratif de la Régie Electrique fait apparaître un excédent global (fonctionnement + investissement) de 276.785,48 €.**

4) Compte administratif du CCAS : présentation de Madeleine LAPERROUSE

- dépenses de fonctionnement : 4.522,01 €
  - recettes de fonctionnement : 6.000,00 €
- Soit un excédent de 1.477,99 € sur l'exercice

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'excédent de fonctionnement était de 4.613,63 €, ce qui porte l'excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2013 à 6.091,62 €

Le compte administratif du CCAS a été voté à l'unanimité par les membres lors de la commission du 16 avril 2014.

Monsieur le Maire donne la présidence de la séance à Monsieur Claude BERARD, 1<sup>er</sup> Adjoint, et quitte la salle.

Monsieur Claude BERARD fait procéder aux votes des comptes :

- Compte administratif de la commune : **vote 13 pour**
- Compte administratif de l'eau et assainissement : **vote 13 pour**
- Compte administratif de la régie électrique : **vote 13 pour**

Monsieur le Maire réintègre la séance.

**II. APPROBATION ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2013 (COMMUNE, EAU ET ASSAINISSEMENT, REGIE ELECTRIQUE, CCAS).**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les comptes de gestion présentés par le Trésorier de La Chambre pour l'exercice 2013, dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs pour le même exercice.

- Vote du compte de gestion de la commune : 15 pour
- Vote du compte de gestion de l'eau et assainissement : 15 pour
- Vote du compte de gestion de la régie électrique : 15 pour

Le compte de gestion du CCAS a été voté à l'unanimité par les membres lors de la commission lors de la séance du 16 avril 2014.

**III. REVISION DU PRIX DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES.**

Le conseil propose de conserver les mêmes tarifs de locations pour les habitants de la commune et d'augmenter les tarifs pour les personnes extérieures à la commune : voir le tableau ci-joint.

- Vote des nouveaux tarifs : 15 pour

Ils entreront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> mai 2014 pour les nouveaux contrats.

**IV. REVISION DU PRIX DU LOYER DE LA STATION AS24.**

Depuis 1997, date d'installation de la station, le loyer annuel de 7.414,10 € ht n'a pas évolué. Après une rencontre avec les exploitants, nous proposons de le porter à 20.000 € ht.

Nous demandons également à AS24 de prendre en charge la facture, à hauteur de 10.344 € ht concernant la remise en état de la voirie aux abords de la station comme il était prévu dans la convention d'origine.

- vote pour la renégociation du bail avec effet rétroactif au 01/01/2014 et mandater le Maire pour signer la convention : 15 pour

#### **V. REVISION DU PRIX DE FACTURATION DU RESEAU DE CHALEUR.**

Depuis 2012, le prix du kwh est de 0,060 €, nous proposons de le passer à 0,065 € à compter du 01/04/2014.

- vote : 15 pour

#### **VI. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014.**

Il aura lieu lors de la prochaine séance du conseil le 28 avril, date du vote des différents budgets.

#### **VII. QUESTIONS DIVERSES**

\* L'ASADAC propose son programme de formations aux nouveaux élus.

\* Jeudi 24 avril à 18h30, à St Jean de Maurienne : réunion sur les transports scolaires et la participation financière demandée aux familles.

\* Vendredi 27 juin à partir de 8h, au Parc des Expositions : le Conseil Général propose une rencontre avec les nouveaux élus.

\* Point sur la réunion à la préfecture concernant l'intercommunalité.

\* Le 22 avril, Claude BERARD a participé à une réunion du Conseil Général (FDEC) pour une éventuelle subvention concernant les travaux de la route du Mont-d'En-Bas. Il fera le point lors de la prochaine séance du conseil.

La séance est levée à 23h50.

Le Maire,

P. GIRARD.